

CHAOCORP

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2014)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Aux Actionnaires
CHAOCORP
47 rue Notre Dame de Lorette
75009 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CHAOCORP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit SA, 179, Cours du Médoc CS 30008 33070 Bordeaux Cedex
Téléphone: +33 (0)5 57 10 08 00, Fax: +33 (0)5 57 10 08 08, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe sur les immobilisations incorporelles expose les règles et méthodes comptables relatives aux contrats de coproduction, aux contrats de codistribution, aux contrats de co-développement et aux contrats de co-exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bordeaux et Toulouse, le 12 mai 2015

Les commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit


Antoine Priollaud


Bertrand Cuq

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	300 000	8 721	291 279	1 001 250	- 709 971
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	40 000	8 889	31 111	33 777	- 2 666
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	5 000		5 000	302 545	- 297 545
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 734	1 734			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	743		743	743	
TOTAL (I)	347 477	19 344	328 133	1 338 315	-1 010 182
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	462 782		462 782	103 795	358 987
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 101		1 101	5 428	- 4 327
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 397 410		1 397 410	289 765	1 107 645
Instruments de trésorerie	329 966		329 966	329 966	
Charges constatées d'avance	2 346		2 346	693	1 653
TOTAL (II)	2 193 605		2 193 605	729 646	1 463 959
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 541 082	19 344	2 521 738	2 067 961	453 777

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 3 143 891)	3 143 891	3 143 891	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-1 096 322	-1 403 997	307 675
Résultat de l'exercice	367 147	307 676	59 471
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 414 716	2 047 569	367 147
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 036	6 617	2 419
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	326	411	- 85
. Organismes sociaux	457	4 677	- 4 220
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	97 202	8 687	88 515
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	107 021	20 392	86 629
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 521 738	2 067 961	453 777

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	3 909		3 909	63 162	- 59 253	-93,81
Chiffres d'affaires Nets	3 909		3 909	63 162	- 59 253	-93,81
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			264 692	447 113	- 182 421	-40,80
Autres produits			5	8	- 3	-37,50
Total des produits d'exploitation (I)			268 607	510 283	- 241 676	-47,36
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			60 921	26 387	34 534	130,88
Impôts, taxes et versements assimilés			481	407	74	18,18
Salaires et traitements			3 000	14 400	- 11 400	-79,17
Charges sociales			1 071	6 051	- 4 980	-82,30
Dotations aux amortissements sur immobilisations			153 256	450 003	- 296 747	-65,94
Dotations aux provisions sur immobilisations			7 323		7 323	N/S
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			0	2	- 2	-100
Total des charges d'exploitation (II)			226 052	497 251	- 271 199	-54,54
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			42 554	13 032	29 522	226,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			42 554	13 032	29 522	226,53

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	93	1 155	- 1 062	-91,95
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 441 250	297 545	1 143 705	384,38
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 441 343	298 700	1 142 643	382,54
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 057	- 4 057	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 116 750		1 116 750	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 116 750	4 057	1 112 693	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	324 593	294 643	29 950	10,16
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 709 949	808 983	900 966	111,37
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 342 802	501 307	841 495	167,86
RESULTAT NET	367 147	307 676	59 471	19,33
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes légales

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 2 521 737,60 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 367 146,84 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29 avril 2014 par le conseil d'administration de la Société.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2014 ont été établis selon les normes définies par le nouveau plan comptable général 2014 règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Films (co-production et co-distribution) : 3 ans
- Films catalogue : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les instruments de trésorerie sont constitués d'OPCVM de trésorerie dont l'objectif est de réaliser une performance égale au marché monétaire français (EONIA). Le montant des plus-values latentes au 31 décembre 2014 est de 3 060 euros.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Une charge exceptionnelle de 1 116 750 € a été comptabilisée en 2014 et correspond à la valeur nette de cession des films cédés.

Un produit exceptionnel de 1 441 250 € a été comptabilisé en 2014 et correspond au prix de cession des films cédés.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite n'ont pas fait l'objet de provision dans les comptes. Ceux-ci ne sont pas significatifs étant donné l'effectif et la faible ancienneté du personnel.

FAITS CARACTERISTIQUES/ AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Au cours de l'exercice écoulé, les actionnaires ont décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2014 de procéder à une réduction de capital par voie de rachat et d'annulation d'actions.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le capital social a donc été réduit d'un montant de 708 894 euros, pour être ramené de la somme de 3.143.891 euros à la somme de 2 434 997 euros par voie de rachat et d'annulation de 708 894 actions par décision du conseil d'administration du 28 janvier 2015.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 927 545		300 000
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 734		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 734		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	743		
TOTAL	743		
TOTAL GENERAL	2 930 022		300 000

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	297 545	2 585 000	345 000	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 734	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 734	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			743	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			743	
TOTAL GENERAL	297 545	2 585 000	347 477	

Note sur les immobilisations incorporelles

Contrats de coproduction :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de coproduction, les sommes dues dans le cadre de contrat sont comptabilisées au fur et à mesure de leur versement en « immobilisations incorporelles en cours ».

La coproduction est ensuite transférée en « immobilisation incorporelles » et amortie lors de l'obtention par le producteur délégué du visa CNC du film. La base amortissable est réduite, conformément à l'article 322-1.6 du PCG, de la valeur résiduelle des droits sur un film si celle-ci est significative et mesurable par référence à des éléments dont le montant est connu de manière fiable (contrat de vente, option de vente,...).

Conformément à la pratique du secteur de la production cinématographique, les contrats de coproduction sont amortis linéairement sur 3 ans.

En cas de revenus d'un contrat de coproduction supérieurs à l'amortissement linéaire ainsi calculé, la société affectera à son amortissement les recettes nettes provenant de son exploitation au cours dudit exercice. Ces recettes nettes sont déterminées en déduisant des recettes brutes correspondantes : d'une part, les charges se rapportant directement au film considéré et, d'autre part, une quote-part des autres dépenses d'exploitation fixée par voie de répartition de ces dépenses entre les divers films au prorata de leurs recettes brutes, diminuées des charges directes.

A la clôture de chaque exercice, un test de dépréciation est réalisé sur la base de la valeur d'utilité estimée par la direction de la société. En cas d'insuffisance de l'amortissement constaté, la société comptabilisera en complément une provision pour dépréciation.

Contrat de Co-distribution :

Les contrats de Co-distribution suivent le même traitement que les contrats de Coproduction.

Contrat de Co-développement :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-développement, l'investissement est inscrit directement en « Immobilisations Incorporelles ».

Aucun amortissement n'est pratiqué durant la phase de développement.

A l'issue du développement, si :

- la société récupère son investissement majoré, l'actif sera cédé, il n'y aura donc pas d'amortissement à comptabiliser.
- la société décide de participer à la production du film en tant que coproducteur (son apport de co-développement se transformera en apport de co-production), auquel cas, l'amortissement débutera le jour de la sortie du film (1er jour d'exploitation) (même principe que les investissements effectués dans le cadre de la coproduction).

Contrat de Co-exploitation :

Lorsque la société s'engage dans un contrat de Co-exploitation, l'investissement est inscrit directement en « Autres immobilisations incorporelles ».

La base du calcul d'amortissement est le coût d'acquisition et la méthode retenue pour cet investissement est la méthode linéaire sur 15 ans. La date de mise en service de la Salle est le 1er septembre 2011, ce qui entraîne le début de l'amortissement.

A compter du 1er janvier 2013, la société perçoit un minimum de 2/35ème de l'ensemble des recettes d'exploitation de la Salle depuis sa date d'ouverture.

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 325 281	153 256	1 468 250	10 287
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 734			1 734
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 734			1 734
TOTAL GENERAL	1 327 015	153 256	1 468 250	12 021

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Autres immobilisations incorporelles	153 256				
TOTAL					
TOTAL GENERAL	153 256				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Sur immobilisations incorporelles	264 692	7 323	264 692	7 323
TOTAL Dépréciations	264 692	7 323	264 692	7 323
TOTAL GENERAL	264 692	7 323	264 692	7 323
Dont dotations et reprises : - d'exploitation			264 692	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			743
Autres immobilisations financières	743		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	462 782	462 782	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 101	1 101	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2 346	2 346	
TOTAL GENERAL	466 972	466 229	743
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 036	9 036		
Personnel et comptes rattachés	326	326		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	457	457		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	97 202	97 202		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	107 021	107 021		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	4 691
TOTAL	4 691

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 152
Dettes fiscales et sociales	56
TOTAL	1 208

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 346	
TOTAL	2 346	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 143 891	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 143 891	1,00

Affectation du résultat N-1

Le résultat N-1 est affecté en totalité en report à nouveau.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Revenus liés à la coproduction des films	0
Revenus liés à la coexploitation d'une salle de cinéma	3 909
TOTAL	3 909

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 500
- Honoraires facturés au titre des interventions définies par la loi	2 000
TOTAL	4 500

Effectif moyen

Néant.